

Rapport d'activité 2019

L'association a fêté en 2019 ses *80 ans* d'existence. Elle a été fondée en 1939 par **Jean-Henri Graz**. Si le CROEPI a été dirigé par des femmes depuis le début (**Marie-Louise Huguenin** de 1939 à 1970, **Marinette Walter** de 1971 à 2013 et **Cécile Comina** depuis 2014) les messieurs ont été très présents dans le comité et comme présidents de l'association. Notamment depuis 1998, avec l'arrivée d'**Olivier Cherpillod**, notre président actuel.

Un peu d'histoire...



En 1939, l'association, déjà reconnue d'utilité publique, a pour mission d'orienter et de former des personnes invalides et de les aider à rejoindre le marché du travail.

Après 10 ans d'existence, le CROEPI se trouve confronté à des difficultés de placement des bénéficiaires handicapés vu le manque de compréhension de nombreux employeurs. C'est ainsi que l'association doit réorienter sa mission afin de procurer des activités à des personnes qui ne trouvent plus de travail au sein des entreprises. Ceci dans le but d'améliorer leurs conditions d'existence par un petit revenu et également renforcer leur estime d'eux-mêmes. A cette époque, le travail se réalise principalement à domicile.

Dès 1960, les dispositions de la Loi de l'Assurance Invalidité développent l'orientation et la formation professionnelle. Le CROEPI adapte une nouvelle fois sa mission pour aider les personnes à obtenir des mesures AI et soutenir celles qui n'obtiennent pas ou peu de prestations. Le CROEPI met sur pied des ateliers occupationnels qui permettent à ceux qui n'ont plus la possibilité de travailler en entreprise de s'occuper utilement. L'OFAS nous reconnaît alors comme service social mais pas comme atelier protégé.

Le CROEPI doit alors trouver une solution pour écouler l'artisanat produit. Dès 1961, la « Braderie », aujourd'hui « Marché de Noël des ateliers socio-professionnels », devient un événement traditionnel. En 1984, la Braderie ne suffisant plus à écouler la totalité de la production, l'association se dote d'une boutique ayant pignon sur rue : « **La Lausenette** ». Au début des années 80, le profil des bénéficiaires du CROEPI évolue. De plus en plus de personnes rencontrant des difficultés psychosociales demandent une prise en charge. Ce qui implique que l'équipe se spécialise. C'est aussi à cette époque que l'Etat de Vaud devient un partenaire incontournable et s'engage à subventionner l'association.

Dès les années 2000, le besoin de soutien psychosocial et de réhabilitation prend clairement le pas, parmi nos bénéficiaires, sur la demande d'insertion professionnelle. L'association se professionnalise au cours du temps pour accueillir principalement des personnes touchées dans leur santé psychique.

En 2014, nous sommes enfin reconnus comme lieux d'accueil par l'OFAS et non plus seulement comme service social. Le Canton de Vaud, quant à lui, nous reconnaît pour le travail réalisé dans nos ateliers à vocation sociabilisante.

80 ans d'existence : Une grande fête 🥳 a réuni près de 90 personnes, le 24 septembre 2019. Chaque bénéficiaire a reçu un certificat de fidélité accompagné d'un petit montant symbolisant notre reconnaissance pour son activité. Ce tableau récapitulatif permet de visualiser la répartition des années de travail effectuées par nos bénéficiaires :

Années de travail	Bénéficiaires
59	1
53	1
30 à 40	13
20 à 29	26
10 à 19	32
5 à 9	36
4 et moins	80

Lieux d'accueil et ateliers

Nous accueillons dans deux espaces distincts 10 personnes le matin de 9h00 à 11h30 et 10 autres personnes l'après-midi de 13h30 à 16h00 et ceci du lundi au vendredi. La majorité des bénéficiaires viennent deux fois par semaine à l'atelier mais d'autres, qui résident notamment en foyers, ne viennent qu'une fois par semaine.

Notre troisième atelier est la boutique « La Lausenette » qui accueille 3 personnes par demi-journée du mardi au vendredi de 10h00 à 17h00.

Les personnes qui fréquentent nos lieux d'accueil sont toutes rémunérées. Elles travaillent dans des ateliers où différentes activités sont proposées : petites manutentions, tricot, couture, broderie, créations diverses, dessins, peinture et activité de vente.

Le « café social »  moment convivial qui s'adresse aussi bien aux bénéficiaires des lieux d'accueil qu'aux personnes qui travaillent à domicile et qui se présentent spontanément à notre permanence, se tient tous les matins de 10h à 10h30 et tous les après-midis de 14h30 à 15h00. Il est animé par des professionnels et encourage la sociabilisation et les échanges d'informations.

Travail à domicile

Le travail à domicile est toujours une spécificité de notre association. Plus d'une centaine de bénéficiaires sont concernés. Une partie des personnes qui viennent dans nos lieux d'accueil, prennent également du travail à domicile. La majorité d'entre eux ramènent leur travail et peuvent en plus d'un entretien social profiter de rencontrer d'autres personnes dans le cadre du « Café social ». Nous remboursons les frais de transport de manière subsidiaire aux prestations complémentaires et nous aidons les personnes à obtenir les prestations sociales auxquelles elles ont droit chaque fois que cela s'avère nécessaire.

Dans le cadre du travail à domicile les bénéficiaires reçoivent mensuellement ou tous les deux mois une visite. C'est l'occasion de réceptionner le travail accompli, de le rémunérer et d'apporter une nouvelle tâche à réaliser. Nous sommes très touchés par l'accueil qui nous est réservé lors de ces visites. C'est pour nous une preuve de confiance et de renforcement du lien qui sont des signes prometteurs pour la restauration de la santé de nos bénéficiaires.

Nous faisons également parvenir des colis aux personnes qui travaillent à domicile, notamment les personnes les plus autonomes dans leur activité.

Service social

Le travail des assistantes sociales au sein de notre équipe est riche et varié. Elles sont parfois amenées à encadrer le travail dans les ateliers ou à agir dans les situations de crise. Et bien sûr, elles réalisent également toutes les tâches qui incombent à cette profession. Dans une petite association comme la nôtre, la polyvalence est une valeur partagée par toute l'équipe.

Marché de Noël des Ateliers socio-professionnels

Notre traditionnel Marché de Noël s'est déroulé du 3 au 21 décembre 2019 au Forum de l'Hôtel de Ville à Lausanne. Nous avons fêté les 60 ans d'une fructueuse collaboration avec d'autres institutions sociales afin d'écouler la marchandise réalisée dans nos ateliers respectifs. Alors que nous étions cinq en 1959 à nous associer pour fonder la « Braderie de Noël », neuf institutions y collaborent aujourd'hui : fondation « GRAAP », fondation « Delafontaine », association « Le Foyer », fondation « L'Espérance », fondation « Les Eglantines », fondation « La Branche », fondation « Eben-Hézer Lausanne », fondation « La Cité Radieuse » et association « Croepi ».

Boutique sociale « La Lausnette » : tout fait main avec

Tous les articles vendus sont réalisés par nos bénéficiaires, tout au long de l'année. Nous les remercions TOUS très chaleureusement pour leur engagement et leur persévérance. Grâce à eux, nous vendons, au profit de l'association, des articles réalisés avec des belles laines à des prix très abordables. Nos produits « phares » sont les écharpes, les châles, les gilets, les bonnets, les gants, les jaquettes pour bébés et enfants, les chaussettes et chaussons pour bébés, enfants, dames et messieurs (de la taille 19 à 49) ! Notre assortiment comprend également des bijoux originaux, des cartes artisanales, des linges brodés, etc...

Nous avons pu compter, cette année encore, sur le soutien de la Loterie Romande pour les achats de matières premières.

Rédaction collective : Fabienne Fontana, Lucia Fesselet, Leïla Moullet, Ariane Rosselet, Francine Vauthey, Cécile Comina et Olivier Cherpillod

Lausanne, le 24 avril 2020